

Remboursement de cautions, frais d'agence exhorbitants

Par Grahaam, le 21/01/2011 à 17:08

Bonjour,

Voila mon probleme:

Je viens de recuperer la caution d'un apparement que j'ai occupé l'an dernier. L'agence m'a decompte plus de 250 euros de frais dessus comprenant des frais de nettoyage, des frais de remplacement d'equipement de la salle de bain. Le materiel etait d'usure normale. Ce qui m'enerve est que l'etat des lieux etabli a l'entree a ete realise par une personne de l'agence immobiliere, Le formulaire que l'on a remplit et signé n'est que tres peu detaillé: 3 cases pour decrire l'etat de l'appartement : en mauvais etat/correct/neuf. L'etat des lieux de sortie a ete fait par un expert exterieur a leur agence et a tout detaille de fond en comble. ils me comptent donc le remplacement de beaucoup d'accomodations d'usure normale.

De plus entre le moment ou j'ai quitte l'appartement et la remise des cles (ca fait 2 mois en gros), des ouvriers sont venus reparer plusieurs choses dans l'appartement et ne l'ont pas nettoye. L'etat des lieux stipule un etat degragé or ce n'est pas moi qui ai sali les lieux. J'ai signe l'etat des lieux de sortie comme il etait alors que l'agence m'avait dit qu'elle prendrait en compte que des travaux etaient cours, ce qui n'a pas ete le cas

Je suis alle a deux reprises a l'agence pour que l'on regle ce probleme et a chaque fois on m'a dit qu' "on etait tres occupé " et que l' "on me rappelera". Silence radio depuis,

J'ai donc laisse un commentaire sur Google Map sur leur business, que jai fais tres insatisfait. Maintenant ils m'attaquent pour diffammation. J'ai fais la betise d'ecrire qu'ils m'avaient "volé", jetait vraiment enerve

J'ai supprimé mon commentaire, les ai appelé pour m'excuser et leur informer que ce commentaire a été retiré mais je viens de recevoir une lettre d'un avocat me poursuivant pour diffamation.

Quelqu'un pourrait il m'informer sur ce que je risque?

Merci de votre lecture